

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF204

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 46 OCTIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer le texte adopté par le Sénat en première lecture. L'article 46 *octies* prévoit la remise d'un rapport sur les conventions fiscales bilatérales.